

HABILITATION NIVEAU II

Formation des personnels appelés à participer directement aux expériences

CONTENU

- Réglementation relative à l'expérimentation animale
- Espèces, races et souches d'animaux utilisés à des fins expérimentales
- Anatomie comparée des systèmes reproducteurs et digestifs
- Eléments de physiologie générale, comportement des animaux
- Santé et pathologie animales, diagnostic, autopsie
- Entretien et logement des animaux
- Transport et réception des animaux, maniement, contention
- Techniques, méthodologie, procédés en expérimentation animale
- Prophylaxie hygiénique
- Statut et contrôle sanitaires.



PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié du secteur animalier de laboratoire
- Demandeurs d'emploi intéressés par le métier d'animalier de laboratoire.

LIEU : CFPPA de Vendôme

COÛT : 800 € par participant (tarif à étudier pour les groupes de plus de 5 personnes).

CONDITIONS MATERIELLES

- Restauration sur place le midi
- Hébergement : hôtels de Vendôme (liste transmise sur demande)
- Blouse à apporter pour les TP en animalerie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

Philippe BRETHAUX ou Jean-Claude MALIBOUNGOU

DUREE - DATES

5 jours (40 heures de formation + 1 heure de bilan-évaluation)

Horaires : du lundi 9 h au vendredi 16 h

Dates : nous contacter (4 à 5 sessions par an).